

Communiqué de  
presse

A Saint-Denis, le Vendredi 13 Mars 2020

**SUD-Rail réclame des mesures pour les usagers et les salarié(e)s des transports !**

L'allocution du président de la république du Jeudi 12 Mars 2020 a marqué un nouveau stade dans cette période d'épidémie de COVID-19. Malgré les mesures prises, comme la fermeture des écoles, la limitation de déplacement des personnes âgées, l'interdiction des rassemblements de plus de 100 personnes... Il a souhaité que les transports, notamment les transports publics, continuent de fonctionner. A ce stade du développement de l'épidémie, la question de la protection des usagers et des personnels dans les gares, les trains, les bus... se pose d'autant plus fortement.

La question des organisations du travail et des mesures nécessaires pour garantir la sécurité de tous les utilisateurs des espaces publics de transport, devient une priorité pour tous.

**SUD-Rail exige des mesures de bon sens pour le transport ferroviaire !!**

Dès hier après l'allocution du président, la Fédération SUD-Rail a demandé une réunion en urgence à la direction du groupe SNCF pour prendre les mesures nécessaires à la protection des usagers et des salarié(e)s. Le Lundi 16 Mars 2020, la direction SNCF réunira les Fédérations syndicales de cheminots, la Fédération SUD-Rail ira à porter des revendications de bon sens.

Afin de limiter les contacts entre les salarié(e)s et les usagers, la Fédération SUD-Rail revendique l'arrêt immédiat du contrôle à bord des trains, l'arrêt immédiat des accueils/embarquements à bord des trains, et des mesures barrières efficaces pour les agents des ~~derrière~~ guichets. Ces annonces immédiates devront être suivies de décisions afin de limiter les organisations du travail « à risque » avec des regroupements importants ou de la promiscuité pour les salariés de la production, inéligible au dispositif de télétravail. La protection individuelle des salarié(e)s doit être garantie par l'employeur et les kits de sécurité (*masques, gants, gel...*) présents et disponibles pour les personnels qui resteraient en contact avec les usagers ; faute de mesures ou de moyens suffisants, la question du droit de retrait du salarié se posera sur chaque situation.

**Des conséquences immédiates sur les plans de transport !!**

Les mesures annoncées par le président de la république comme la fermeture des écoles ou la mise à l'abri des personnes malades ou fragiles auront des conséquences dès lundi sur les plans de transports. Face au nombre de salarié(e)s absents suite à ces mesures, le plan de transport normal ne pourra pas être garanti lundi. Si la direction avait accepté de rencontrer les Fédérations dès ce vendredi, un plan de continuité et des premières mesures auraient pu être prises !

**Contacts Presse:****Emmanuel Grondein: 06 60 44 17 47****Erik Meyer: 06 61 24 13 64**